

# Réunion du Conseil de quartier Louvain-Nations

COMPTE-RENDU

30 MAI 2017

20 H

Ecole élémentaire du Charmois

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Le service Démocratie participative.
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>Personnes présentes : Habitants : 16 personnes. Partenaires : M. Franck GALLIOT et M. Franck HERARD, Sauveteurs Volontaires de Proximité de l'association Grand Nancy Défib' ; M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'AVMS (Association Vandopérienne de Médiation Sociale), M. Jawad DAHHANI et M. Rochdi ELAJI, médiateurs de nuit. Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué aux Relations Publiques, au Marché et référent du Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie participative, Fonctionnaires : M. David QUILLERE, Chef du Cabinet, M. Philippe MANSUY, Service Communication, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire.</p>

**Ordre du jour :** Le rôle des Sauveteurs Volontaires de Proximité.  
L'avenir du tram dans l'agglomération nancéienne.

## **Introduction :**

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus et présente tour à tour les élus, les agents municipaux et les partenaires.

M. le Maire : « *Vandœuvre est découpée en 18 quartiers, c'est vraiment important car cela représente un moyen de concertation. Ce soir, nous allons vous présenter le projet des transports en commun, c'est un projet important qui engage l'avenir de l'agglomération. Comme pour le Conseil de quartier de Brabois, nous avons décidé de vous donner les informations sur ce projet, en reprenant le diaporama de la Métropole du Grand Nancy.*

*Je donne tout d'abord la parole aux membres de l'association Grand Nancy Défib' pour présenter leur mission. »*

## **1/ Présentation du rôle des Sauveteurs Volontaires de Proximité :**

Un SVP : « *Les défibrillateurs fleurissent partout, pour choquer les cœurs qui s'arrêtent. En France, on compte environ 50 000 arrêts cardiaques par an, en dehors de ceux dus à la fin de vie.*

*En 2005, le Professeur Alliot et le Samu ont lancé une étude, pour voir s'il serait possible d'arriver plus vite que les secours sur les lieux d'un arrêt cardiaque. Chaque minute, on perd 10 % de chance de survie. Lorsqu'on est victime d'un accident cardiaque, on n'a que 2 à 4 % de chance de survivre.*

*Pour devenir « SVP » (Sauveteur Volontaire de Proximité), il faut s'inscrire à une réunion d'information d'une heure trente. Et si cela nous convient, on s'inscrit ensuite à une formation de 3h30, qui a lieu soit un soir, soit un samedi matin. Ensuite, l'association nous confie un défibrillateur et on choisit nos jours de permanence sur le site Internet de l'association. »*

Comment rentrez-vous dans l'entrée de la victime d'un arrêt cardiaque ? Moi, j'habite dans un immeuble où, si vous sonnez la nuit, personne ne vous ouvrira !

Réponse : « *Lorsqu'on est appelé, c'est que la personne qui est victime d'un arrêt cardiaque n'était pas seule, car ce n'est pas elle qui peut appeler les secours, mais la personne qui est avec elle ou le témoin de l'arrêt cardiaque. Le SAMU prévient alors cette personne accompagnante que quelqu'un va arriver. Mais c'est vrai que 85 % des arrêts cardiaques arrivent à la maison. »*

Monsieur le Maire remercie les SVP pour leur présentation, qu'il sent « *passionnés par ce qu'ils font* » et donne la parole à M. Donati pour un temps d'échanges avec les personnes présentes sur les points divers.

## **2/ Echanges avec les habitants sur des questions diverses :**

M. Donati : « *Nous avons lancé quelque chose de nouveau dans votre quartier, en tenant une réunion publique avec les parents d'élèves de l'école élémentaire du Charmois. Car nous nous sommes rendu compte que les parents ne viennent que très rarement aux réunions du Conseil de quartier et nous voulions connaître leurs besoins spécifiques, concernant les points à résoudre sur le chemin de l'école et en-dehors des points vus en Conseil d'école. Cela a permis de résoudre certains problèmes.* »

Une maman d'élève intervient : « *Justement, vous avez fait installer des lumières pour éclairer et sécuriser les chemins où passent les enfants. C'est bien sauf que ces lumières sont allumées même en plein jour. Nous avons demandé à ce que la lumière située entre le gymnase et le stade de football soit éteinte la nuit quand les enfants sont rentrés. Or, elles fonctionnent toujours toute la nuit. De plus, la grille de la cour de l'école hoche toujours au niveau du portail d'entrée : il manque des boulons.* »

M. Donati est surpris car ces points ont été vus en réunion interservices en mairie et il était persuadé que cela était fait. Pour la lumière on demandera à ce que cela soit corrigé. De même, il rappelle que les parents d'écoliers avaient rapporté le fait que le terrain de sport était très souvent occupé par de jeunes adultes, au détriment des enfants du quartier qui ne peuvent plus y jouer. Il demande l'intervention des médiateurs de nuit.

Un médiateur de nuit répond : « *On intervient souvent à cet endroit. Mais nous ne pouvons pas leur faire la chasse tout le temps. Il y a d'autres soucis dans d'autres quartiers, comme du cannabis dans des entrées d'immeuble.* »

Un habitant regrette la présence de détritus dans la végétation située aux abords du terrain de sport et du gymnase. « *Des poubelles sont incendiées toutes les semaines ! La pelouse synthétique est arrachée et brûlée ! Les filets du but sont coupés ! J'aime ma ville et j'ai envie qu'elle reste belle !* »

Monsieur le Maire : « *Je souhaite réagir au témoignage sincère de cet habitant. On a créé ce stade pour l'épanouissement des jeunes, pour la tolérance. Si des jeunes le saccagent, cela ne va pas ! Les employés municipaux font un bon travail. Vous parlez de l'attitude de certains, cela s'appelle du civisme. Dans le parc Richard Pouille, j'ai vu de jeunes adultes dans les aires de jeux destinés aux petits. Je leur ai dit de sortir de là, que ce n'est pas pour eux. En tant que Maire, je suis officier de police. J'ai demandé ses papiers à un jeune adulte récalcitrant. Il est reparti. On en arrive là parce qu'il y a de fortes concentrations de populations avec des difficultés sociales, où le taux d'illettrisme est de 70 %. Il y a aussi des difficultés de langage et des problèmes de squats. Venir avec un briquet sur un stade et brûler la pelouse ou couper les filets du but, c'est inadmissible. Pourtant, notre ville est belle, c'est vrai. On se bat pour éviter la densité de population, les ghettos comme à Faron. Il faut repenser la ville, l'urbanisme. Je suis allé voir le Ministre de la Ville au sujet des démolitions d'immeubles. On a créé un écoquartier, Biancamaria, et plus tard, ce sera au tour du quartier Faron, qui sera un quartier santé avec des espaces libres, sans béton. Tout est lié : le logement, les transports, les Nations. Grâce aux transports en commun, la ville est mieux desservie. On se bat pour l'avenir du Centre commercial des Nations [qui est une copropriété privée, mais à la dérive]. J'ai saisi le Procureur de la République pour mettre la copropriété des Nations sous tutelle. Les commerçants qui ne payent pas leurs charges de copropriétaires vont être expulsés. Quant on veut démolir, il faut l'aide de tous les partenaires. Aux Nations, il y a un climat de tension : la tour est laide, alors qu'autour, les parkings ont été refaits et c'est beau. On se bat sur plusieurs projets, dont celui des transports en commun.* »

## **3/ Intervention d'un membre du Conseil Citoyen de Vandœuvre (CCV) :**

Un membre du CCV : « *Il y a un article dans le dernier numéro du magazine de la ville sur le Conseil Citoyen de Vandœuvre. Une loi a été votée sur les quartiers prioritaires et une partie de la ville de Vandœuvre est classée en quartier prioritaire. Le CCV compte environ 40 membres, composés de 20 habitants et de 20 acteurs locaux (représentants associatifs, professions indépendantes). Nous sommes indépendants de la mairie, même si elle nous aide en payant un animateur pour nous accompagner. Le CCV existe depuis un peu plus d'un an. Après un démarrage laborieux, nous avons créé plusieurs commissions (ou groupes de travail) sur des thèmes qui nous tiennent à cœur, dont l'urbanisme. Le thème de l'économie et de l'emploi a été finalement abandonné, car cela n'est pas de notre ressort.* »

#### 4/ Présentation de la future ligne de transports en commun de la Métropole :

M. Donati : « Actuellement, le tram est plutôt une technologie de type bus, avec une durée de vie de 15 à 20 ans. La Métropole est obligée de changer de type de véhicules puisqu'en 2022, le tram actuel ne sera plus autorisé à circuler. La Métropole souhaite que le véhicule qui le remplacera soit de technologie tram, pour renforcer le dispositif de circulation de la Métropole. Il faut commencer dès maintenant pour être prêt en 2023. L'hypothèse du téléphérique, un temps évoquée, n'est plus d'actualité car il allait directement du vélodrome au CHU de Brabois, sans desservir le quartier du Reclus. Le véhicule de type tram actuel peut transporter au maximum 45 000 personnes par jour. Les études qui ont été réalisées démontrent que le véhicule de type tram du futur devrait pouvoir transporter au moins 65 000 personnes par jour et 2 200 passagers par heure et par sens aux heures de pointe, entre Barrois centre ville de Nancy et le vélodrome.

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est le type de véhicule qui a été choisi pour les lignes 2 et 3. Sa durée de vie est de 15 à 20 ans. Le BHNS est moins performant que le tram actuel en termes de nombre de passagers par jour. Au vue des besoins, la Métropole n'a pas retenu ce type de véhicule et c'est du bon sens.

Le tram sur pneu, choix de la ville de Clermont Ferrand (ville qui se rapproche le plus de notre agglomération), est un véhicule qui est proche du métro parisien, avec de grosses roues guidées. Cela fonctionne depuis dix ans à Clermont Ferrand. Il monte des pentes allant jusqu'à 13 % et descend sans difficulté.

L'avenue Jean Jaurès étant à 14 %, il est envisagé par la Métropole de le faire monter par l'avenue Général Leclerc, dont la pente est à 8,5 %. De plus, il n'est pas possible que deux trams se croisent dans l'avenue Jean Jaurès dans les deux sens de circulation.

Il a une durée de vie de 30 ans. Ce tram permet d'accueillir 3 600 passagers à l'heure dans un sens aux heures de pointe.

Le coût du tram sur pneu est évalué entre 15 et 25 millions d'€ par km. Son principal avantage : ce tram a fait ses preuves, ce n'est pas un prototype, contrairement à notre tram actuel. Seul inconvénient : il n'existe qu'un seul constructeur.

Le tram sur fer, quant à lui, a été choisi par les villes de Strasbourg, Dijon, Orléans, Tours et Bordeaux notamment. Cela marche bien, mais il monte moins bien les pentes.

Capacité maximum : pentes à 8 %. Problème sur la descente. Sa durée de vie est de 30 ans.

Son coût est également évalué entre 15 à 25 millions d'€ par km rénové. Et il existe plusieurs constructeurs : Alstom, Bombardier...

La Métropole a une préférence pour le tram sur rail, parce que ce type de technologie les rassure et aussi parce qu'il existe plusieurs constructeurs. Mais nous avons quelques doutes quant à sa capacité à monter la pente de Brabois. La position de la municipalité de Vandœuvre est de dire que le choix du futur transport en commun ne concerne pas que les vandopériens, mais tous les usagers des transports en commun et aussi les patients du CHRU et les étudiants. L'Etat a la volonté de remonter l'hôpital Central, la maternité et l'université de Lorraine, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'employés, une hausse du nombre de patients ou de visiteurs de malades. Les deux facultés, dentaire et pharmacie, représentent environ 2000 étudiants et 1000 personnels administratifs en plus sur le plateau de Brabois, qui vont se déplacer. L'école des Eaux et Forêts est déjà installée. A Chavigny, une zone industrielle est prévue à la sortie de Vandœuvre. Et le tram est actuellement déjà saturé au vélodrome aux heures de pointe.

Il est justifié de renforcer l'autoroute par une bretelle d'accès qui desservirait directement le CHU. La décision de remonter des services hospitaliers et universitaires est une décision de l'Etat. Ce serait logique que la Métropole se tourne vers l'Etat pour financer les transports en commun permettant de faire face à ces remontées de services, qui entraîneront des déplacements supplémentaires sur le plateau de Brabois en nombre conséquent.

L'avenue Général Leclerc a été construite en 1900 pour faire passer le tram, qui à l'époque était plus léger que le tram actuel.

En 2001, trois lignes de tram avaient été envisagées à l'origine. La ligne 1 devait être en Y avec une partie passant par Brabois et une partie par le centre de Vandœuvre, les Nations et le long du Boulevard de l'Europe. Il y a 15 000 habitants sur ce trajet, cela était justifié. 35 000 voitures circulent quotidiennement sur le Boulevard de l'Europe, dont une partie des véhicules provient d'Epinal ou des villes limitrophes à Vandœuvre. Sur la zone de Roberval, on a une autoroute, une voie ferrée qui va jusqu'au centre de Nancy et une halte ferroviaire à Houdemont. Il pourrait y avoir quelque part sur notre commune une halte ferroviaire avec un

parking relais. Le terminus du nouveau tram pourrait être à Roberval, ce qui permettrait de diminuer le nombre de voitures entrant dans l'agglomération.

Pour créer un réseau de tram nécessaire entre Essey et jusqu'au Vélodrome, avec une branche aux Nations, il faudrait 250 millions d'€.

Pour monter à Brabois avec un tram sur fer, c'est 100 millions d'€ supplémentaires.

Pour l'instant, la Métropole a prévu une enveloppe de 250 à 300 millions d'€, c'est donc insuffisant. »

## Questions des habitants

Le futur tram pourra-t-il monter la cote de l'avenue Jean Jaurès ?

M. Donati : « *Un tram sur rail ne peut pas monter par l'avenue Jean Jaurès, dont la pente est à 14 %. En 1900, on a eu un tram sur Nancy qui desservait Pont Saint Vincent, Pompey et Saint Nicolas de Port jusque dans les années 50. A l'époque, pour faire passer ce tram, les élus locaux ont décidé de faire construire l'avenue du Montet, devenue depuis l'Avenue Général Leclerc. Ils ont investi pour 50 ans. L'avenue Gl Leclerc a une pente allant de 4 à 6 % par endroits.*

*Pour faire monter le futur tram à Brabois, il est envisagé de le faire passer par cette avenue. Mais il faut une voirie suffisamment large pour contenir à la fois le trafic automobile et les deux voies de circulation du tram. A Clermont-Ferrand, lorsque la voirie est trop étroite, voitures et tram se partagent la voirie. C'est important.*

*D'autres services de l'Etat vont remonter sur le plateau de Brabois : la maternité, l'hôpital Central, les facultés de dentaire et pharmacie. A terme, on va passer de 250 000 consultations hospitalières par an à 550 000. Il y aura 2000 étudiants de plus et 1000 employés universitaires qui se déplaceront pour se rendre à leur travail. Or, il y a déjà des embouteillages. Il est donc indispensable de prévoir un transport en commun efficace sur Brabois. L'Etat va devoir participer financièrement au projet.*

*Vandœuvre, la deuxième ville du département, devrait bénéficier d'une liaison rapide à Nancy. Nous demandons aussi à ce que le nouveau tram desserve le centre des Nations, le centre ville de Vandœuvre et la zone commerciale de Roberval. Il serait possible de créer un parking relais à Roberval comme cela était prévu en 2001, en créant un trajet en Y avec d'un côté l'arrivée sur Brabois et de l'autre côté du Y la desserte du centre ville, des Nations et de Roberval. »*

Un habitant : La possibilité de trajet par l'avenue Paul Muller me semble meilleure que la rue Jean Jaurès car elle est moins pentue ?

M. Donati : « *Il n'est pas envisagé de faire passer le futur tram par l'avenue Jean Jaurès, la pente est trop forte. Le trajet par l'avenue Paul Muller est beaucoup plus long, ce qui coûterait beaucoup plus cher. Mais ce tracé n'est pas encore écarté. Il reste donc trois possibilités : passer par le jardin botanique, par l'avenue Paul Muller ou par l'avenue Général Leclerc. Quoi qu'il en soit, il y a un enjeu important pour la ville : la liaison du centre ville. »*

Si on opte pour le trajet passant par l'avenue Général Leclerc, on arrive où ?

M. Donati : « *On arrive sur l'avenue de Bourgogne, dans le prolongement de l'avenue Général Leclerc. »*

Une membre du comité de pilotage du Conseil de quartier se souvient : « *Si le tram actuel n'est pas venu jusqu'au centre ville de Vandœuvre, c'est à cause du rond-point Charles De Gaulle. C'est ce qui avait été dit à l'époque. [en 2001]. »*

M. Donati : « *Le tram actuel tourne lentement. Le rail est en U et la roulette de galet est d'une autre forme en U, ce qui fait qu'il tourne en ricochet et que par conséquent, il s'use très vite. Il faut tout le temps ressouder. Un vrai tram n'utilise pas ce procédé. Nous avons lancé une grande concertation et nous allons à la rencontre des usagers du tram pour leur demander de signer ce tract de soutien au tram de demain. »*

Monsieur le Maire : « *J'ai des informations à rajouter à la présentation de Manu Donati. Suite à la distribution de ce prospectus à des arrêts de tram et à l'article dans la presse locale, j'ai eu un appel de André Rossinot pour me dire que c'était interdit juridiquement parce que nous consultons la population. Il a ajouté que si le technopole n'avait pas été créé dans les années 70, Vandœuvre ne serait qu'un village. Et il m'a raccroché au nez ! J'ai vérifié auprès d'un juriste : ce n'est pas interdit et c'est même normal d'informer les usagers du tram.*

*J'ai eu une entrevue avec lui aujourd'hui, car il faut absolument qu'on discute au sujet de la rénovation urbaine et des transports en commun : il faut que nous puissions démolir des tours et il est hors de question que la Métropole veuille les réhabiliter, car le Département, le bailleur social et la ville sont d'accord pour les démolir, pour dédensifier. M. Rossinot a acquiescé.*

*M. Rossinot dit que le technopole a été créé dans les années 70 et que cela a créé la ville de Vandœuvre. Or, ce n'est pas vrai. Dans les années 50, Monsieur le Maire Désiré Masson a créé la ville nouvelle de Vandœuvre avec Richard Pouille jusqu'à la fin des années 60 : c'est grâce à eux que la ville est devenue ce qu'elle est. Le quartier du Charmois était un marécage. Il devait être cédé à Nancy, ce qui n'a pas été fait. On est fier du technopole de Brabois, sauf qu'il s'appelle « technopole de Nancy-Brabois. J'ai demandé au Président de la Métropole un transport en commun correct. Si les études disent que ce n'est pas possible, je ne veux pas que M. Rossinot revienne ensuite sur sa promesse. C'est pour cela que je lui ai demandé de s'engager publiquement dans ce sens, devant les Nations et devant la presse. C'est une volonté politique, quant on le dit, on le fait ! Il va y avoir une rénovation du technopole, pour qu'il soit à dimension internationale. Il y a des entreprises innovantes sur ce technopole. C'est un pôle technologique et économique important. Mais il faut se donner les moyens d'y accéder. Or, le terminus actuel ne dessert que le CHU.*

*Là où je n'ai pas confiance : André Rossinot ne veut pas faire passer le tram par le centre commercial des Nations, en raison de la pression des commerçants de Nancy.*

*Or, le mélange des habitants dans les quartiers représente une force. Le Centre Commercial des Nations peut devenir une force. Actuellement, il y a deux ou trois cafés qui attirent une faune inadmissible. Tant que c'était privé, la ville ne pouvait pas intervenir. Mais la copropriété du Centre des Nations va être mise sous tutelle suite à sa faillite annoncée. La ville va racheter des cellules commerciales, pour choisir les commerces, pour favoriser la mixité comme au marché, où il y a trop de stands de textile au détriment de l'alimentation. Il faut aussi de la vente de produits régionaux pour s'adresser à toute la population et pas seulement à un type de population.*

*Il faut que le tram desserve tous les quartiers de Vandœuvre et passe par les Nations, centre ville. Heureusement que Manu Donati et Jean-Paul Carpena sont allés à Clermont Ferrand voir leur tram. Je donne la parole à M. Carpena pour vous parler de leur déplacement clermontois. »*

*M. Carpena : « A Clermont Ferrand, c'est assez similaire à Vandœuvre : il y a des endroits avec des habitations des deux côtés de la voirie où passe le tram. Ils ont des zones mixtes où les voitures circulent et où le tram passe aussi. Seule obligation : les automobilistes doivent laisser la priorité au tram et celui-ci doit rouler à 15 km/heure dans cette zone partagée, pour éviter les accidents. Sur une zone comme l'avenue Général Leclerc, ce serait possible et cela éviterait qu'il y ait trop d'expropriations. La seule contrainte réside dans la nécessité d'avoir une pente constante. Or, sur l'avenue Général Leclerc, il y a par endroits des ruptures de pente. Il faut redessiner l'avenue pour qu'elle ait une pente continue. »*

### **Conclusion :**

*Monsieur le Maire : « Nous avons refait les parkings autour du centre commercial des Nations. Le résultat est beau. C'est un gros investissement et on voit bien ce qu'il reste encore à faire. Il faut qu'on poursuive notre action d'écoute des usagers du tram, et pas de la rue comme le dit M. Rossinot. Le transport en commun est un enjeu majeur. Nous avons déjà recueilli 800 signatures.*

*Etant donnée la taille de notre ville, il est normal qu'elle bénéficie d'un transport en commun efficace et qui desserve tous les quartiers de la ville. C'est la raison de notre engagement. »*

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Faire éteindre l'éclairage public situé entre l'école élémentaire du Charmois et le stade de sport la nuit après le passage des enfants (vers 22 h).	CTM	Dès que possible
Faire réparer la grille d'enceinte de la cour de l'école élémentaire du Charmois qui hoche (juste à la hauteur du portail d'accès à l'école).	CTM	Maintenant
Faire réparer les filets et les grillages du stade	CTM	Dès que possible

### **Une réunion publique sur**

**l'avenir des transports en commun sur l'agglomération est prévue le**

**Mardi 20 juin à 20 heures à la salle des fêtes.**